

FORMATION

Coordinateur de conférences de justice restaurative en groupe
vendredi 23 juin – dimanche 25 juin 2017
Paris

Qu'est-ce qu'une conférence de justice restaurative ?

La justice restaurative ne cherche pas, avant tout, à expliquer l'acte, à définir les culpabilités ou à infliger une peine équitable. Elle met l'accent sur les conséquences et a pour but de réparer les dommages causés et/ou de restaurer les relations entre les personnes qui ont été affectées directement ou indirectement par l'acte délictueux. La justice restaurative est un processus par lequel toutes les parties impliquées dans un conflit relationnel ou une agression, victimes, auteurs et témoins, décident ensemble comment réagir à la situation et à ses conséquences sur les relations humaines, avec l'aide d'un coordinateur.

La justice restaurative poursuit trois objectifs principaux :

- la réparation de la victime,
- la réinsertion de l'auteur,
- le rétablissement de la paix sociale.

Les pratiques de justice restaurative ont des résultats surprenants à travers le monde (les grandes villes du Brésil, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis...).

Date et lieu

Du vendredi au dimanche, **23/06/2017 au 25/06/2017** – Paris, quartier des Halles.

Vendredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 17 h

Samedi : 8h30 – 12h30 et 14h – 17h

Dimanche : 8h30 – 12h30 et 14h – 16h

Objectifs

Acquérir les éléments nécessaires pour :

- comprendre la théorie et la pratique de ces conférences ;
- initier des cercles de parole ;
- disposer d'une approche qui permet d'identifier collectivement les moyens de la réparation des conséquences de l'acte, de structurer un cadre d'expression, d'améliorer le vivre ensemble ;
- avoir une image complète de vos propres possibilités quant à la mise en oeuvre d'une conférence et pouvoir évaluer si la fonction de coordinateur est adaptée à vos capacités et vos envies ;
- être capable d'entamer une relation créative avec les intervenants.

Correspondance : 14, rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52

contact@questiondejustice.fr – www.questiondejustice.fr

Méthode et outils

Une formation pratique ! Après une courte introduction au concept de la justice restaurative et à travers l'étude de cas pratiques (documentaires vidéos), des exercices : jeux de rôle, travaux en groupe, échanges d'expériences entre participants, acquérir les éléments nécessaires pour la mettre en œuvre et expérimenter les conférences de justice restaurative. Un manuel avec des fiches de préparation et d'évaluation sera donné. Par la suite, pour chaque conférence que vous serez amené à conduire, vous contacterez l'association et serez accompagné par la formatrice ou par un coordinateur plus expérimenté désigné par l'association Question de justice.

Validation

Suite à la formation et une mise en pratique sur le terrain, la formation sera validée après un regroupement autour des retours d'expériences/expérimentations et l'auto-évaluation.

Coûts et modalités de paiement

Prix de la formation (déjeuner, thé ou café inclus)..... 395 €
Prix pour particulier (si formation non prise en charge)..... 270 €
Inscription confirmée après acquittement des arrhes à hauteur de 100 € et réception de la fiche d'inscription.

Formation conduite par :

Hélène van Dijk, de l'association Question de justice
De formation initiale en Sciences sociales, Hélène Van Dijk a obtenu un diplôme universitaire « Adolescents difficiles, approches et pratiques interprofessionnelles » en France où elle vit depuis 1999.
En parallèle de son activité d'assistante familiale pour adolescents, elle commence en 2005 sa formation aux pratiques de justice restaurative auprès de la Eigen Kracht aux Pays-Bas. Depuis 2006, elle multiplie les contacts à l'étranger, se perfectionne puis se prépare à créer une association en France où aucune initiative sur les différentes approches restauratives n'a encore été prise. Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justice restaurative, voit donc le jour en mars 2012. Elle a pour objet d'améliorer la vie en communauté à travers la création de liens, leur préservation et leur réparation lorsque un acte délictuel ou criminel les a endommagés ou lorsque les relations se sont détériorées.
Elle a pour objectifs : la sensibilisation du grand public et des professionnels de diverses filières, notamment personnel de justice, social, éducatif, politique et de santé, aux pratiques de la justice restaurative. La sensibilisation des acteurs politiques, la dispense de formations ponctuelles et de formations continues, le suivi et la mise en relation des personnes formées aux pratiques de justice restaurative.

Conseil de lecture

« La justice restaurative » de Howard Zehr, 2012, Labor et fides.

Correspondance : 14, rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52
contact@questiondejustice.fr – www.questiondejustice.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
Formation de coordinateur de conférence de justice restaurative

Du vendredi 23 juin 2017 à dimanche 25 juin 2017
Lieu de formation : Paris
(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions)

NOM :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Courriel :

Situation administrative du stagiaire

Statut : à titre personnel Bénévole
 salarié(e) autre (précisez)

Nom de l'entreprise ou collectivité
.....
Adresse du travail
.....

Pratique de la médiation

Exercez-vous ou avez-vous exercé de la médiation : oui non
Si oui : de façon régulière ponctuelle

Vos attentes sur la formation :

à poursuivre en tournant la page

J'envoie les arrhes de 100 € (remboursé si annulation justifiée de la formation)

Je souhaite recevoir : un devis confirmation du paiement des arrhes
une convention de formation

Fiche d'inscription et arrhes à retourner au plus tard le 1^{er} juin 2017 à
Question de justice, 14 rue Maurice Ravel, 09200 Saint-Girons.